Ofi invest
Asset Management

Gestion Actions

Ofi Invest Grandes Marques A

FR0011586544

27/02/2026

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information[2][3]

Actions internationales - général

Actif net du fonds	584,51 M€
Actif net de la part	509,26 M€
Valeur liquidative	2 899,80 €

Performance mensuelle[1]	Fonds	Indice
	-2,18%	1,50%

Gérants

Frédéric Tassin

Charles Haddad

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque[3]

1 — 2 — 3 — **4** — 5 — 6 — 7

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

SFDR[3]	Article 8

	Fonds	Univers
Notation ESG[3]	6,22	6,49
Couverture note ESG	99,33%	98,24%

Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance, diminuée des frais de gestion financière, supérieure à l'indice de référence MSCI World, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition aux marchés actions de toutes zones géographiques.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
19/11/2013

Date de lancement de la part
19/11/2013

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions internationales

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
AVGMARA FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,70%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,70%

Indice de référence
MSCI World

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Actions

Ofi Invest Grandes Marques A

FR0011586544

27/02/2026

Performances & risques

Évolution de la performance[1](base 100 au 26/02/2021)

Performances cumulées[1]

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-2,81	2,44	-5,26
1 mois	-2,18	1,50	-3,68
3 mois	-3,14	2,05	-5,19
6 mois	1,74	8,66	-6,93
1 an	-3,77	6,87	-10,65
2 ans	9,12	28,58	-19,46
3 ans	31,55	57,46	-25,92
5 ans	47,52	84,95	-37,43
8 ans	89,10	152,96	-63,85
10 ans	141,98	222,55	-80,56

*Da : début d'année

Performances annuelles[1]

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	11,88	6,15	-6,42	24,76	8,39	29,06	-16,91	16,35	23,97	-0,04
Indice	11,70	7,58	-4,23	30,02	6,33	31,07	-12,78	19,60	26,60	6,77
Relatif	0,19	-1,43	-2,19	-5,27	2,06	-2,01	-4,13	-3,25	-2,62	-6,81

Performances mensuelles[1]

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022		-5,21	1,14	-2,65	-0,95	-5,59	9,46	-3,29	-6,64	6,67	3,01	-8,05
2023	7,08	-0,52	0,41	0,55	1,41	2,99	1,28	-0,56	-2,65	-3,20	6,08	2,89
2024	4,59	5,52	3,24	-3,28	3,16	2,24	-1,36	0,37	0,84	0,32	6,63	-0,14
2025	3,01	-1,99	-9,35	-4,78	6,43	0,91	2,75	-0,71	1,33	4,26	-0,58	-0,33
2026	-0,65	-2,18										

Principaux indicateurs de risques[3]

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	17,35	16,30	-19,32	-18,38	202	143	3,62	-2,91	-0,34	1,05	-0,21
3 ans	13,99	13,20	-21,88	-20,29	-	168	3,13	-1,93	0,40	1,04	-0,13
5 ans	14,01	13,56	-21,88	-20,29	-	168	3,29	-1,34	0,41	1,01	-0,09
8 ans	15,66	15,72	-31,14	-33,76	245	290	3,38	-1,06	0,45	0,97	-0,06
10 ans	14,87	14,88	-31,14	-33,76	245	290	3,40	-0,85	0,52	0,97	-0,05

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Actions

Ofi Invest Grandes Marques A

FR0011586544

27/02/2026

Structure du portefeuille

Répartition sectorielle(4)

En %	Fonds	Indice
Technologie	36,0	29,9
Biens et services industriels	9,2	12,8
Services financiers	8,6	4,3
Produits et services de consommation	8,2	2,1
Santé	7,8	9,5
Aliments, boissons et tabac	6,0	2,8
Energie	3,6	4,2
Banques	3,6	7,3
Voyages et loisirs	2,5	1,5
Assurance	2,5	2,9
Immobilier	1,7	1,9
Commerce de détail	1,6	5,5
Télécommunications	1,6	2,4
Médias	1,5	1,1
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,4	1,9
Produits chimiques	1,3	1,0
Automobiles et pièces	1,3	2,4
Construction et matériaux	0,8	1,4
Services aux collectivités	-	3,0
Ressources de base	-	2,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,7	-

Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	69,0	68,2
France	8,9	2,5
Japon	6,9	6,1
Suisse	4,0	2,9
Royaume-Uni	3,4	4,1
Allemagne	2,5	2,4
Pays-Bas	1,9	1,7
Irlande	1,2	1,2
Italie	0,8	0,8
Danemark	0,7	0,4
Uruguay	-	0,1
Suède	-	0,9
Singapour	-	0,5
Autres Pays	-	8,2
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,7	-

Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
USD	72,1
EUR	14,5
JPY	6,9
Autres devises	6,5

Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)(4)

En %	
NVIDIA CORP US Technologie	6,6
MICROSOFT CORP US Technologie	5,2
APPLE INC US Technologie	4,0
ALPHABET INC CLASS A US Technologie	3,5
JPMORGAN CHASE US Banques	2,7

Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	0,8
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	99,2

Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	76
Taux d'exposition actions (%)(6)	99,3

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Actions

Ofi Invest Grandes Marques A

FR0011586544

27/02/2026

Commentaire de gestion

Bien avant l'intervention israélo-américaine en Iran, les performances des différents marchés mondiaux faisaient déjà le grand écart en février. Alors que les marchés américains peinaient à s'inscrire en territoire positif, les marchés émergents poursuivaient sur leur lancée à plus de 5% de hausse mensuelle, tandis que le Japon affichait une performance de 10% sur la période. La fin de l'exceptionnalisme américain est donc en passe de se vérifier cette année encore, probablement portée par le flou qu'engendre la politique intérieure américaine.

La Cour suprême américaine a statué et les tarifs douaniers imposés en avril dernier sont bel et bien illégaux. Bien qu'il soit d'ores et déjà acté qu'une politique tarifaire de substitution verra le jour dans les prochaines semaines, l'incertitude que cela rajoute ne plait guère aux investisseurs. Alors que les résultats publiés par les entreprises américaines au premier trimestre sont excellents, bien au-dessus des attentes de croissance de chiffre d'affaires et de résultats du consensus, cela n'a pas suffi à donner un nouvel élan au marché.

Les craintes de disruption apportée par l'Intelligence Artificielle (IA) ont emporté un certain nombre de valeurs sur leur passage. Alors qu'il y a quelques semaines encore, les marchés s'interrogeaient sur la pertinence des centaines de milliards de dollars d'investissements que les géants de la tech allaient mobiliser cette année, les interrogations ont subitement changé de camps. Il aura suffi qu'Anthropic* détaille les évolutions de son modèle d'« IA Claude », doté de nouvelles spécificités avancées notamment pour la programmation, pour que les investisseurs cherchent à parier sur les secteurs les plus à mêmes de se faire potentiellement disrupter. Ainsi, le secteur des logiciels (« Software As A Service »), des médias, ou encore certaines valeurs financières spécialisées ont plongé. Il est même recommandé de privilégier les titres HALO (« Hard Asset Low Obsolescence »), à l'abri de tout risque de disruption pour l'instant. Ainsi, les meilleurs performers du marché américain depuis le début de l'année appartiennent uniquement à la vielle économie : les produits de base, la construction, le secteur pétrolier, l'agroalimentaire, les télécommunications et les services aux collectivités. Un comble pour le marché le plus technologique au monde !

L'Europe reste toujours suspendue au déploiement du plan allemand, même si certains fondamentaux s'améliorent par ailleurs. Les pays périphériques affichent de robustes croissances économiques et la circulation de la monnaie dans la zone euro accélère, témoignant d'une meilleure dynamique sur la croissance des crédits. Les résultats des entreprises sont toujours sans véritable relief mais devraient s'améliorer séquentiellement, trimestre après trimestre, pour autant que l'euro ne se réapprécie pas massivement cette année.

La dynamique japonaise reste très impressionnante, avec une performance cumulée de près de 15% cette année. Les marchés ont valorisé les pleins pouvoir de la nouvelle Première ministre, ainsi que son budget expansionniste. Il nous semble cependant que beaucoup de bonnes nouvelles figurent déjà dans les cours.

Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Actions

Ofi Invest Grandes Marques A

FR0011586544

27/02/2026

Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	19/11/2013
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Actions

Ofi Invest Grandes Marques A

FR0011586544

27/02/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part A
Actions

Ofi Invest Grandes Marques A

FR0011586544

27/02/2026

Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.